

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	68 (1996)
Heft:	1
Artikel:	Projet : deux maisons
Autor:	Devanthéry, Patrick / Lamunière, Inès
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129432

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET : DEUX MAISONS

AUTEURS : PATRICK DEVANTHÉRY, INÈS LAMUNIÈRE, CAROUGE

UNE MAISON «OUEST-EST»

Comme une maison isolée au milieu d'un jardin, elle est placée à l'intérieur de la propriété. On y accède par un chemin résidentiel à l'est.

Parallèle aux courbes de niveaux, son sous-sol est partiellement éclairé par l'effet de pente à l'ouest, où il accueille la buanderie et des services communs.

Dès le rez-de-chaussée, l'entrée distribue trois appartements:

- un 3 pièces traversant orienté ouest-est de 75.5 m²
- un 2 pièces traversant orienté ouest-est de 60.5 m²
- et un 2 pièces orienté à l'ouest de 50.5 m².

Au premier, au deuxième et au troisième étage, la cage d'escalier distribue aussi trois appartements:

- un 4 pièces traversant orienté ouest-est de 94 m²
- un 3 pièces traversant orienté

ouest-est de 75.5 m²

- et un 2 pièces orienté à l'ouest de 50.5 m².

Quelques principes organisent les plans:

1. Lumière et soleil pour toutes les pièces et sur tous les murs des appartements traversants. Toutes les pièces sont baignées de soleil direct: le

matin pour les chambres et les salles de bain, le soir pour les séjours et

cuisines-salles à manger. Les murs du séjour refléchissent la lumière jusque dans chaque hall d'entrée.

2. Des vrais halls d'entrée généreux avec des penderies, largement ouverts par des portes vitrées sur le séjour, et distribuant directement la cuisine et les vestibules d'accès aux chambres.

3. Intimité des chambres desservies par des vestibules, comme des petits

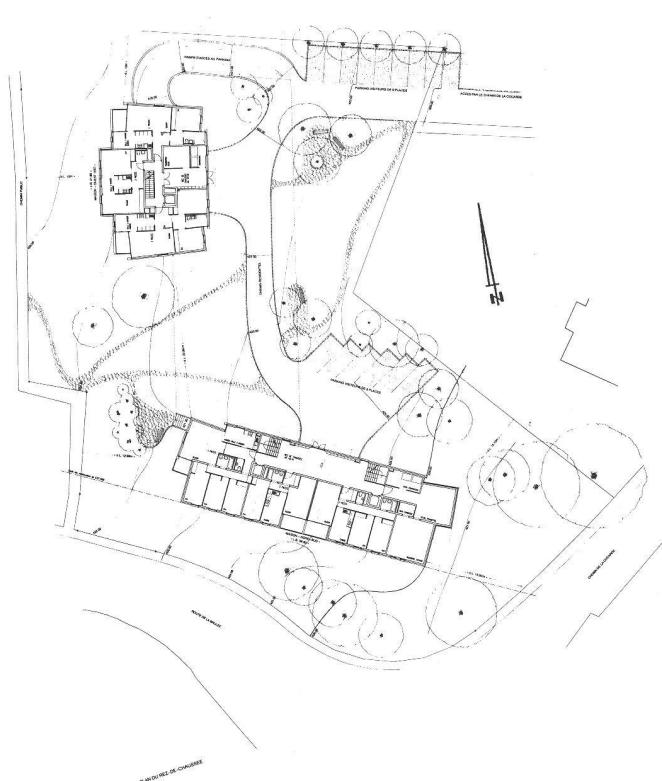
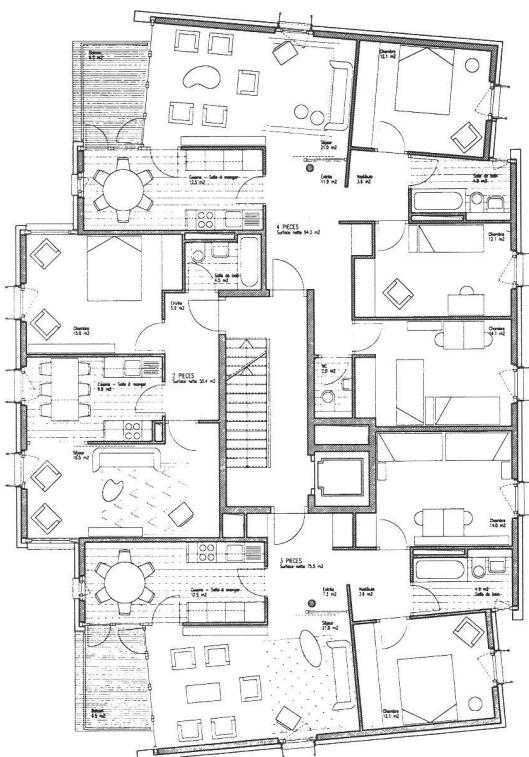


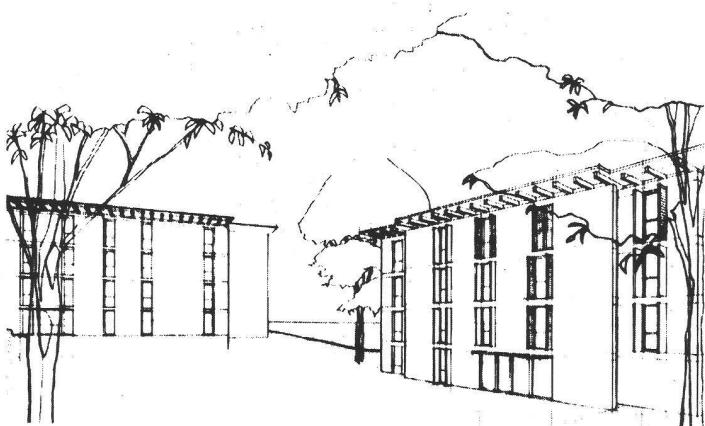
VUE DE L'ANGLE SUD-OUEST DE LA MAISON - OUEST-EST -

halls, et toujours à proximité des salles d'eau.

4. De grands séjours qui s'ouvrent vers l'ouest, prolongés par un balcon, peuvent accueillir deux activités différenciées: une partie plutôt dévolue aux enfants (et ou à la télévision) en contact direct avec la cuisine, et une partie plus traditionnelle (le «salon»).

5. Une vraie cuisine, équipée de 8 éléments et pouvant facilement accueillir six personnes, ouverte sur le balcon et sur le séjour.





VUE DEPUIS L'ENTREE PRINCIPALE SUR LE SITE

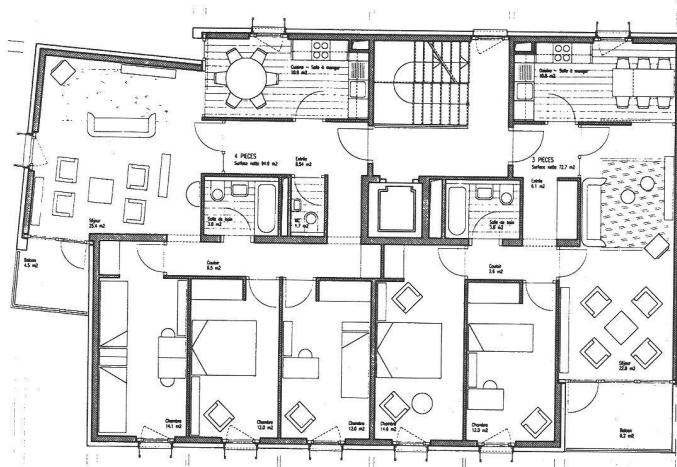
UNE MAISON «NORD-SUD»

Maison alignée à la route de la Brûlée, elle préserve l'intimité du jardin résidentiel partagé par la maison existante et la maison «ouest-est». On y accède par un chemin résidentiel au n°rs.

Perpendiculaire aux courbes de niveaux, la partie ouest de son sous-sol est éclairée pour accueillir la salade des enfants.

Au rez-de-chaussée, une entrée commune distribue deux cages d'escalier et trois appartements:

- un 4 pièces traversant orienté nord-sud de 94.5 m²
 - un 2 pièces orienté sud de 53.5 m²
 - un 3 pièces orienté sud de 68 m².
- Au premier, au deuxième et au troisième étage, les deux cages d'escalier distribuent chacune deux appartements, soit à chaque étage:
- deux 4 pièces traversants orientés nord-sud de 94.5 m²
 - deux 3 pièces traversants orientés nord-sud de 72.5 m².



PROJET : UNE PAIRE

Auteurs : Ueli Brauen et
Doris Waelchli,
Lausanne

Implantation

Construits en bordure de parcelle, les deux immeubles de logements forment, avec les constructions existantes, une composition dont le parc est l'élément central. Ces deux monolithes, de dimensions identiques (14 m x 28 m), sont taillés dans les angles pour respecter les distances aux limites et entre bâtiments. Les découpes deviennent balcons ou avant-toits en forme de porte-à-faux autorisés à dépasser les alignements de construction. La topographie du terrain est thématisée par les toitures à deux pans qui suivent la pente du terrain. Le parking, placé de façon indépendante entre les nouvelles constructions, débouche avec deux sorties au centre du jardin. Des chemins piétonniers mènent aux entrées des immeubles, lieu de rencontre important. Les rez-de-chaussée sont surélevés de quelques marches par rapport aux entrées pour assurer la privacité des appartements aux étages inférieurs.

Typologies

Deux cages d'escalier par immeuble desservent deux appartements chacune. Ceux-ci sont de type traversant, donnant à chaque logement au moins deux façades, et profitent ainsi de dégagements différents, de la lumière et du soleil direct durant toute la journée.



Les circulations sont réduites au minimum et intégrées dans la surface habitable pour rendre les appartements plus généreux.

Grands appartements

L'espace traversant central se divise en un grand séjour et une cuisine habitable. Une porte coulissante varie l'ouverture de la cuisine vers le séjour. L'orientation de la cuisine vers le parc permet une surveillance aisée des enfants. Le séjour s'ouvre sur le balcon avec dégagement, au sud, sur les Alpes et, pour l'autre immeuble, à l'ouest sur le Jura. Le balcon est assez grand pour y manger à plusieurs. De part et d'autre de la loggia, les fenêtres d'angle des cham-

bres donnent accès direct au balcon et illuminent le séjour plus en profondeur. La nuit, les stores peuvent isoler individuellement les chambres. En hiver, les balcons pourraient être fermés par des vitrages afin de profiter de l'énergie solaire passive.

Petits appartements

La cuisine habitable sépare le séjour des chambres à coucher. Une fenêtre «d'angle» intérieure amène la lumière au centre de l'appartement.

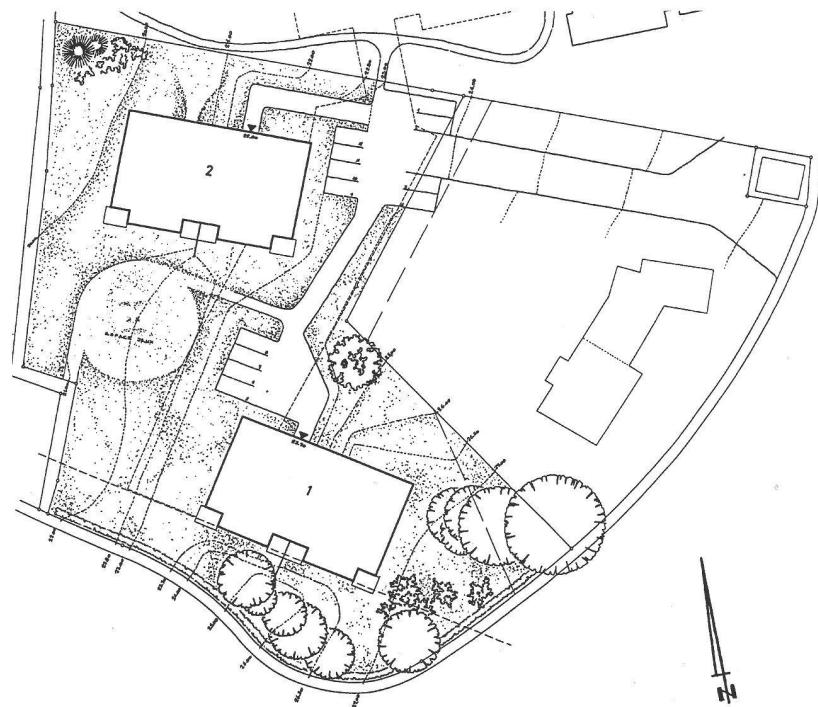
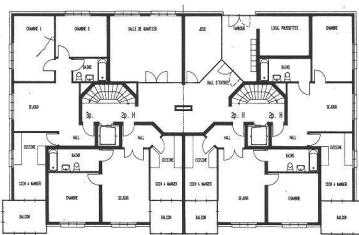
L'effet traversant peut être interrompu en fermant les portes coulissantes de la chambre et du séjour. La découpe du volume due aux limites de construction définit le balcon d'angle.

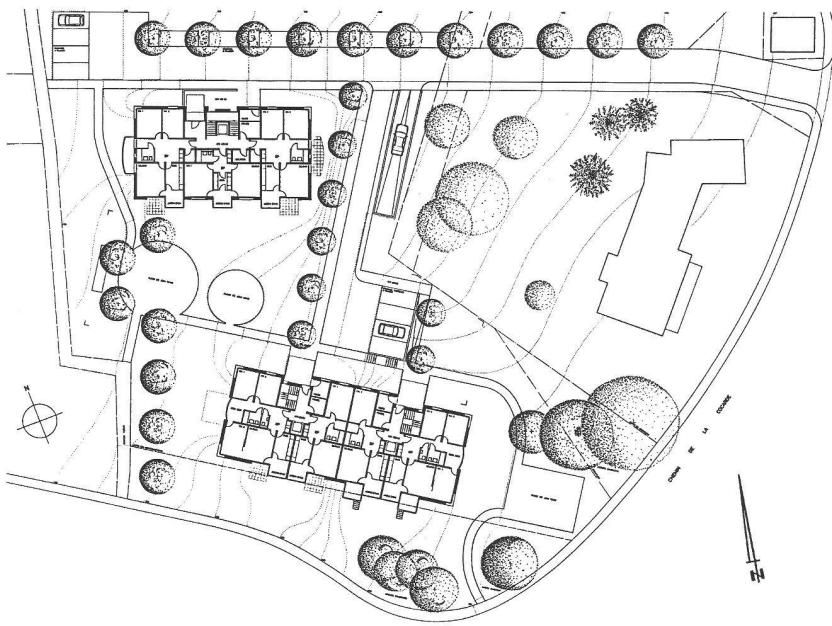
PROJET : IRIS

Auteur : Jean-Pierre Borgeaud,
Epalinges

L'implantation sud-nord des bâtiments a été choisie pour :

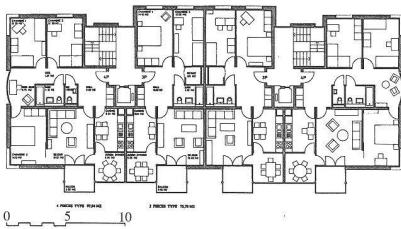
- limiter l'impact visuel direct depuis la majorité des logements existants situés à proximité ;
- libérer au maximum l'espace central de la parcelle ;
- permettre de profiter des façades sud pour l'utilisation de l'énergie solaire active et passive.





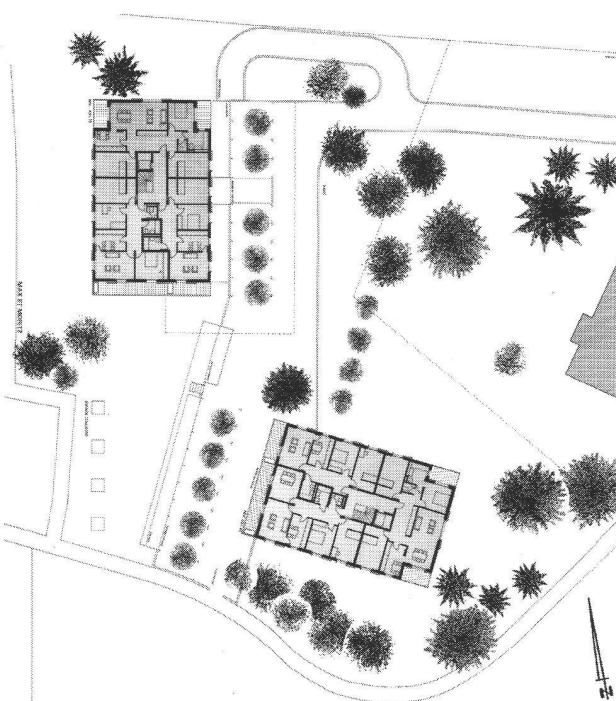
PROJET : COMME DANS UN PARC

Auteurs : Pierre-Etienne et Claude Monot, Lausanne



PROJET : MAX ET MORITZ

Auteurs : Maria et Bernard Zurbuchen-Henz, Lausanne



Forme urbaine

La proposition tente de profiter d'une des qualités essentielles du lieu : son caractère de parc arborisé.

Les deux bâtiments qui ne se regardent pas directement, mais dont le rapport entre eux est plus important que l'orientation, créent deux types d'espace extérieur :

- un parc au centre qui est un espace «pour les yeux, le regard et la vue» et qui confirme la parcelle tout entière ;
- et un espace collectif, en périphérie, destiné aux futurs locataires et à leurs enfants.

L'accès aux bâtiments se fait le long d'un axe horizontal qui permet de voir les deux types d'espace extérieur et de «sentir» ainsi l'unité de la parcelle.

Problème

Une belle parcelle en pente douce, dans la banlieue ouest de Lausanne
Un règlement communal contrai-
gnant et peu inspiré
Des limites de propriété arbitraires
(comme toujours !)
Un programme dense visant à une
exploitation maximale des potenti-
alités réglementaires de la parcelle

Réponse

Une arborisation qui structure
l'idée d'un parc
Deux immeubles semblables, mais
non identiques, avec une implanta-
tion analogue, mais non parallèle,
qui affirme le caractère de chaque
immeuble
Tous les appartements largement
orientés au sud-ouest, vers la vue et
le soleil
Des logements (4 pièces) dans les-
quels on peut tourner (et donc se
retourner)
Des espaces de jour différenciés,
avec un jardin d'hiver servant de
coin à manger, en articulation en-
tre le séjour et la cuisine

Typologies

Le projet offre à tous les apparte-
ments au minimum deux orienta-
tions différentes et, ainsi, chaque
logement participe à au moins un
espace extérieur caractérisant la
parcelle.

En harmonie avec le site, les loge-
ments ont des pièces relativement
grandes et neutres (surfaces et fenê-
tres semblables) permettant des
usages variés et pouvant convenir à
différents types d'habitants.

Chaque logement possède un pro-
longement extérieur (balcon sur le
parc ou l'espace collectif) et un pro-
longement intérieur (hall, corridor
ou réduit) permettant ainsi des ap-
propriations diverses et personnali-
sées.

La construction est simple et ration-
nelle, garantissant ainsi un coût de
construction raisonnable. Le con-
traste entre le bois et l'Eternit cons-
titue une toile de fond pour les ar-
bres du site.